



Le 17 janvier, toutes et tous en marche pour l'emploi !

La crise économique provoquée par la mainmise de la finance sur l'économie ne cesse d'être instrumentalisée par le patronat pour tenter d'imposer ses revendications. Le gouvernement a fait le choix de ratifier le traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance de l'Union économique et monétaire dont l'application empêche toute politique sociale et toute reconstruction des services publics.

La Seine-Saint-Denis est particulièrement touchée : PSA, Sanofi, Presstalis, Roissy, les services publics. Déjà 134 000 personnes privées d'emploi. Au lieu de soutenir l'emploi via l'emploi public, le gouvernement mène une politique d'austérité dans la plupart des ministères et dans l'ensemble des collectivités locales.

Le projet de loi d'orientation contient une proposition de 54 000 créations de postes pour la période 2013-2017, 27 000 pour la formation initiale, 21 000 postes de titulaires dont 14 000 dans le 1^{er} degré et 6 000 AVS et personnels de vie scolaire. Même si à première vue ces chiffres ont l'air impressionnant, il n'en est rien. Cela représente une **moyenne de 60 créations de postes par département par an**. Ceci est largement insuffisant au vue des 80 000 postes supprimés sur la dernière période.

DANS LE PREMIER DEGRÉ

La réforme des rythmes scolaires se fait sur le dos des personnels et à moyen constant :

- **Augmentation de l'amplitude de travail** avec une demi-journée supplémentaire devant les élèves et le report de fait au mercredi après-midi ou au samedi matin des formations, animations et réunions de concertation.
- **Atteinte au niveau de vie des Professeurs des Ecoles**, liée à cette demi-journée supplémentaire (frais de transport, de garde d'enfants...), sans qu'aucune compensation financière ne soit prévue, alors que ces mêmes personnels ont subi depuis 10 ans une baisse considérable de leur niveau de vie.
- **Difficultés supplémentaires dans l'organisation des temps** partiels, tant pour les enseignant-e-s qui en prennent que pour celles et ceux qui complètent ces temps partiels.

Vincent Peillon porte une lourde responsabilité dans ce qui sera une dégradation supplémentaire des conditions de travail des personnels du 1er degré.

La CGT Educ'action n'accepte pas le dispositif prévu et appelleront les personnels à agir.

De plus, la loi d'orientation prévoit la mise en place d'un conseil pédagogique entre le collège et les écoles et favorise les échanges de services entre enseignants des premier et second degrés sans qu'aucune garantie quant aux statuts ne soit apportée.

Autant de proposition qui ne sont pas à la hauteur de la situation que vit notre département. La situation de cette rentrée était la pire de-

Prenez contact avec la CGT Educ'action 93 pour qu'ensemble nous fassions entendre nos voix :

CGT Educ'action 93
Bourse du travail
9 rue Génin
93200 Saint-Denis

Tél : 01 55 84 41 06
Mail : cgteduc93@free.fr

Ou avec un représentant de la CGT Educ'action de votre établissement.

puis 10 ans ! Dans les écoles, 250 postes sont restés vacants. Alors que les personnels étaient en grève massivement, le ministre est resté sourd aux revendications des personnels, et le recrutement d'enseignants vacataires et contractuels a été la seule réponse. La situation de l'emploi pose d'énormes problèmes pour les remplacements et la mise en place des temps partiels.

DANS LE SECOND DEGRÉ

Dans les collèges, les montées pédagogiques ont conduit au non-respect des seuils. La multiplication des statuts et la précarité déstabilisent les équipes. Le ministre prévoit de pallier le manque d'enseignant par l'envoi de contrats d'avenir de droit privé. De plus en plus, les personnels sont confrontés à une gestion autoritaire des directions d'établissement.

Une des pires attaques de la droite contre le collège unique s'est vue confortée par la nouvelle équipe : le socle commun et le Livret de Compétence. Pire, la dernière circulaire clarifie les choses. Le socle est réservé aux élèves en difficulté, instaurant une double validation du DNB pour ces élèves. Le socle apparaît de plus en plus pour ce qu'il est : un outil de tri pour préparer la sortie du système scolaire d'un certain nombre d'élèves et non un moyen de médiation.

Les élèves des lycées professionnels du département se voient voler 2 000 heures de dédoublement. En effet, le Rectorat n'applique pas les heures prévues par la loi, ce qui lui permet de faire disparaître 110 ETP sur le département. De plus les discussions engagées sur la voie professionnelle s'orientent vers un développement de l'apprentissage et un rallongement des périodes de stage mais n'annoncent aucune remise en cause concrète du bac pro 3 ans.

Le cadre national du baccalauréat est attaqué avec la mise en place des nouvelles épreuves de langues dans les filières générales et techniques et la généralisation des CCF dans les filières professionnelles.

C'est pourquoi, les organisations syndicales (CGT, CFDT, FSU, CFTC, CFA-CGC, UNSA et Solidaires) appellent les collègues à participer le **17 janvier 2013 à la marche pour l'emploi et l'avenir de la Seine-Saint-Denis** et pour exiger un plan de rattrapage pour les écoles et les établissements du département.

Pour refuser les politiques d'austérité menées au nom des déficits publics, cette dette n'est pas la nôtre, cette crise n'est pas la nôtre ! C'est celle des banquiers, de la spéculation et des multinationales !

**ALORS, LE 17 JANVIER, PUBLIC / PRIVÉ :
C'EST TOUS ENSEMBLE QU'ON PEUT GAGNER !**

Deux départs sont prévus, qui convergeront sur le parvis de la préfecture de Bobigny :

10h30 : Place des déportés au Bourget (RER B Le Bourget)

10h30 : Grands moulins à Pantin (9 rue du débarcadère, RER E Pantin, métro 5 Hoche)

Pour adhérer à la CGT-Educ'action 93

Nom, Prénom..... Téléphone :

Adresse : E-mail :

Etablissement :

Corps : Discipline :

Je désire : adhérer à la CGT éduc'action

Je renvoie ce coupon à CGT-Educ'action 93, 9-11, rue Génin, 93200 Saint-Denis